



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 13 et 14 octobre 2016

Intervention de DANIEL FRACZAK

Rapport : Orientations et Priorités Régionales pour une Nouvelle Donne économique

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Si l'économie sociale et solidaire peut jouer un rôle important dans l'économie de la région, en constituant un gisement d'emplois dès lors qu'elle renforce la priorité régionale, en privilégiant notamment les circuits courts.

Il faut bien s'entendre sur le sens des mots : si « économie sociale et solidaire » signifie bien le choix de structures économiques et sociales au service du bien commun, il n'y a pas d'hésitation pour répondre.

Dans ce cas, bien entendu la Région est légitime à apporter son concours financier et technique aux associations reconnues, enracinées et efficaces.

Efficaces avons nous dit ? Alors justes deux contre exemples :

1°) Le rapport de la cour des comptes rendu public le 05 octobre concernant les emplois aidés :

Le taux de chômage des 16-25 ans reste deux fois plus élevé que celui de la population générale et leur taux d'activité sensiblement inférieur à celui des autres jeunes Européens.

Éclaire comment les pouvoirs publics, ont en partie aggravé le sort de la jeunesse tricolore en dirigeant des bataillons de moins de 25 ans vers des contrats aidés plutôt que vers des formations qualifiantes en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Nous dénonçons le coût exorbitant de ce choix (2milliards d'euros) et exigeons un véritable contrôle de l'efficacité de l'utilisation de l'argent public.

En posant les questions suivantes :



I

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
02 38 70 34 40 - 06 29 48 74 01
grpfn@grp.regioncentre.fr

Quelles incidences dans notre région sur le détournement d'objectif de ces emplois aidés ?

Quels % de réussite à un retour à emploi stable à produit ce dispositif ?

2°) Pour le dispositif CAP'ASSO

Au risque d'une énième redite, nous reconnaissons parfaitement l'importance d'un soutien, au financement d'associations dans la phase de démarrage de leur activité.

Mais ce qui devrait être une aide provisoire devant amener à l'autonomie des emplois associatifs créés ou en difficulté s'est transformée en assistantat de longue durée.

Nous suggérons une fois de plus de subordonner l'aide régionale, à un engagement de recherche d'autofinancement de ces structures.

La politique de l'ESS a aussi des effets pervers :

Cette politique qui apparaît si généreuse avec l'argent public ne consolide manifestement pas l'économie réelle, celle qui produit de la richesse et génère de vrais emplois.

Les structures du monde associatif deviennent actrices d'un marché du travail et cette « économie » que l'on peut qualifier de parallèle entre donc en concurrence avec les entreprises traditionnelles, pénalisées par les charges qu'elles supportent, pratiquant en cela une forme de concurrence déloyale et provoquant des dommages collatéraux ...(impact négatif sur l'artisanat, TPE ...)

Le plus pernicieux, c'est que l'ESS institutionnalise véritablement la précarité au profit de véritables réseaux capteurs d'argent publics.

La région développe ces dispositifs d'aide à grands renforts de subventions, mais regardons, quels sont donc les heureux bénéficiaires de cette manne régionale ? : Les personnes en difficulté et temporairement salariées avec un contrat d'insertion ?



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

A terme, je ne le crois pas, car outre leur salaire misérable, au bout de leur contrat, très peu accède à un emploi stable et pérenne.

Par contre ces emplois subventionnés coûtant peu aux structures qui les « utilisent » constituent une main-d'œuvre bon marché.

Les grands gagnants de ce système qui prospère sur le terreau de la misère et la précarité ne seraient-ils pas plutôt certains dirigeants gestionnaires de ces structures, ou bien les banques mutualistes, qui ont une assurance régulière d'apport de fonds d'argent public ?